

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 61-62 (1994-1997)

Artikel: La citadelle catholique : l'emprise du curé de Campagne
Autor: Genoud, François
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-817260>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA CITADELLE CATHOLIQUE: L'EMPRISE DU CURÉ DE CAMPAGNE

François Genoud

I. La «Petite Église» en tant que source

Ni le travail du temps, ni moins encore la volonté des hommes n'ont fait, bien évidemment, de la «Petite Église» un lieu de mémoire. Cependant, l'analyse de la correspondance du second avatar de cette association secrète de prêtres du diocèse permet de mettre en évidence des spécificités qui ont contribué à forger de Fribourg l'image d'une citadelle catholique.

La Grande Association compta jusqu'à 75 membres. A cette époque (1833-1839), le nombre des membres du clergé séculier devait s'élever à environ 200 dans le canton et 250 dans le diocèse¹. En plus de membres de Fribourg et de Neuchâtel, la «Petite Église» comptait également des prêtres du canton de Vaud, mais aucun de Genève, région pourtant rattachée au diocèse de Lausanne en 1819. Ainsi, cette source ne permet pas d'obtenir un reflet absolument fidèle du clergé puisqu'il s'agit là d'un échantillon bien particulier. Cependant, la variété des sujets abordés ainsi que la liberté de ton que permettait le couvert du secret confèrent à cette correspondance une richesse que l'on peut qualifier d'unique.

II. L'inventaire des menaces

La stratégie ecclésiastique de la première moitié du XIX^e siècle peut se définir par deux grands principes: défense et attaque. Dans cette optique, l'inventaire des menaces pesant sur la citadelle fribourgeoise constituait un préalable obligé à toute manoeuvre offensive ou défensive.

¹ Francis PYTHON: *Mgr Étienne Marilley et son clergé à Fribourg au temps du Sonderbund 1846* 1856, Fribourg 1987, pp. 42-43.

II.a. Les périls intérieurs

Les prêtres de la «Petite Église» s'envisageaient volontiers comme le rempart de la citadelle fribourgeoise. On comprend dès lors leurs craintes lorsqu'apparaissaient quelques lézardes à l'intérieur même de leur corporation. Ainsi, c'était d'abord le manque de cohésion de la communauté sacerdotale qui inquiétait les prêtres: pas de force sans union déclarait le correspondant du district de Romont. Or il constatait que bien souvent ses collègues étaient «*décousus, isolés*», sans «*aucune force morale*»². Leur isolement et leur manque de confiance les uns pour les autres les rendaient, selon le même observateur, incapables de «*s'opposer au Torrent du mal*»³.

Outre le manque de conviction et l'absence de conscience des dangers courus par la religion, deux autres menaces guettaient le prêtre: le laxisme et l'excès de zèle; les membres de l'association stigmatisaient le relâchement moral de certains:

*«il y a des cures où l'on vend du vin, et où les jeunes gens de deux sexes se donnent rendez-vous»*⁴.

Mais ils condamnaient également ceux qui, comme le curé d'Estavayer-le-Gibloux, traitaient leurs paroissiens avec trop de rigueur, allant même jusqu'à les frapper, ce qui navrait le Doyen Aebischer, président et animateur de la «Petite Église»:

*«Cet exploit de Mr le + [curé], et tant d'autres du même genre lui ont mérité jusque dans Fribourg, le surnom de «brigand»! Nos ennemis en triomphent, la religion en souffre, les gens sensés en gémissent»*⁵.

Il convient également de signaler d'autres moutons noirs, ceux qui constituaient une véritable cinquième colonne: certains cherchaient presque par effraction à entrer dans le clergé pour y inoculer les mauvais principes, comme ce moine de la Valsainte officiant à Charmey et cité par le correspondant du district de Bulle:

*«le Moine...qui y fait fonction de chapelain est un libéral enragé, capable de résister à Δ [l'Évêque] et même au St-Siège. Ce serait pour le clergé une triste acquisition, s'il venait à obtenir sa sécularisation, après laquelle il soupire»*⁶.

² Archives de l'Évêché, Fribourg. *Association ecclésiastique*, p. 138, circulaire du 8 juillet 1834.

³ *Idem*, p. 111, circulaire du 10 mai 1834.

⁴ *Idem*, p. 115, circulaire du 10 mai 1834.

⁵ *Idem*, p. 156, circulaire du 8 décembre 1834.

⁶ *Idem*, p. 138, circulaire du 8 juillet 1834.

D'autres prêtres, dans le même registre, avaient déjà en charge une paroisse, ce qui ne les empêchait pas de soutenir les nouvelles autorités, de promouvoir les idées libérales ou de s'opposer, comme ceux de Vulruuz ou de La Tour-de-Trême, au développement de l'Association catholique⁷.

II.b. Les dangers extérieurs

Le protestantisme et les mauvaises doctrines

Le premier péril, de type strictement religieux, s'expliquait par la géographie: l'encerclement du canton par des terres protestantes constituait pour le clergé une source constante de préoccupation: le danger de contamination ne venait pas seulement des feuilles hostiles au catholicisme répandues par les «mômiers» de Vaud ou de Neuchâtel mais aussi de l'attraction exercée par les terres protestantes sur les sujets catholiques, comme le relevait le correspondant du district de Surpierre:

«Le voisinage du canton de Vaud, où l'on professe d'autres principes religieux, où l'on danse souvent, où l'on s'amuse beaucoup, est nuisible à nos catholiques qu'on ne peut pas empêcher d'aller souvent chez les voisins»⁸.

Cependant, le plus inquiétant était à n'en pas douter la volonté de certains d'établir au sein même de la citadelle catholique fribourgeoise des écoles protestantes ainsi que des temples.

Toutefois, la propagation des mauvaises doctrines ne concernait pas que la religion. Pour les membres de l'Association ecclésiastique, le danger venait également des idéologies de tendances libérales, toutes issues, selon le Doyen Aebischer, de la franc-maçonnerie:

«Sous l'influence des loges maçonniques dont le grand orient, pour la Suisse, a longtemps été à Zurich, et où il est encore à ce que je crois. Ces sociétés se sont modifiées de différentes manières, et plusieurs ont pris aujourd'hui le nom de «club». Ces clubs, ou Sociétés patriotiques, sont composés de trois classes d'Individus: d'abord de Maçons, de carbonaris, de radicaux, hommes foncièrement pervers, qui ont le secret du club directeur, ennemi juré de toute autorité légitime ou protectrice»⁹.

⁷ Idem, p. 89, circulaire du 11 février 1834.

⁸ Idem, p. 93, circulaire du 11 février 1834.

⁹ Idem, p. 102, circulaire du 1^{er} mars 1834.

La prolifération de telles associations inquiétait d'autant plus les prêtres qu'il venait de s'en créer une à Fribourg sous le nom de «Société patriotique». Les animateurs de ces groupements étaient d'autant plus redoutés que selon les membres de l'Association, il s'agissait d'«*hommes haut placés, instruits, rusés, puissants*»¹⁰.

Indépendamment de cette présence, les mauvaises doctrines pouvaient compter sur des vecteurs efficaces: les journaux, qui venaient d'autres cantons et que l'Association condamnait de façon catégorique:

«*On crée et répand avec profusion des journaux infâmes: l'helvétie, le jurassien, le patriote, la jeune suisse, l'ami du peuple, l'observateur, la bibliothèque populaire &...*»¹¹

On ne saurait évidemment dissocier la lecture de ces «mauvais» journaux du développement de l'instruction; ces prêtres voyaient là aussi un danger potentiel face auquel ils faisaient front: les mauvaises doctrines pouvaient être propagées par les instituteurs qui avaient suivi les cours de l'École normale ou qui étaient issus de l'École moyenne ou par tous ceux qui de près ou de loin pouvaient être suspectés de libéralisme. Cependant, même gérée par des gens dont l'orthodoxie n'était pas sujette à caution, l'école apparaissait comme un danger: trop d'instruction, même bien orientée, ne pouvait que nuire à la stabilité de la société, comme le relevait le recteur de l'association en parlant de la faible fréquentation de la cérémonie de distribution de livres comme prix à Châtel-Saint-Denis à la fin de l'année scolaire:

«*Le peuple a parfois du bon sens: il comprend, par une espèce d'instinct, que dans un pays essentiellement agricole une instruction si soignée lui est plus nuisible qu'utile*»¹².

La morale

Les rapports des prêtres étaient unanimes à déplorer les graves dangers de déstabilisation de la société fribourgeoise liés au relâchement des mœurs et à la perte du respect envers les différentes autorités: on stigmatisait tout d'abord certains fléaux endémiques comme l'alcoolisme, les courses nocturnes, la passion pour la danse et le jeu. Mais à ces maux traditionnels s'en ajoutaient d'autres, apparemment nouveaux, et dus, selon le correspondant du district allemand, au régime issu de la révolution de 1830:

¹⁰ *Idem*, p. 84, circulaire de janvier 1834.

¹¹ *Idem*, p. 260, circulaire du 28 avril 1836.

¹² *Idem*, p. 190, circulaire du 13 mars 1835.

«Il y a moins de soumission à l'autorité paternelle de la part des enfants, de déférence pour les maîtres de la part des domestiques et moins de respect en général pour l'Eglise et pour l'État: ce sont là des conséquences de la souveraineté du peuple»¹³.

Ainsi, c'était aux nouvelles autorités et à leur manque de fermeté que l'on imputait le recul de la moralité publique. Le correspondant de Romont n'évoquait-il pas:

«la négligence et la lâcheté des autorités dans la répression des désordres publics et le dévergondage de la jeunesse»¹⁴

Les relations avec les autorités

La question de la jeunesse, on l'a vu, était essentielle, et constituait, par l'entremise de l'école, un lieu central d'affrontement avec les autorités civiles, si l'on songe aux conflits homériques qui opposèrent le clergé et le gouvernement dans d'interminables querelles au sujet du placet des instituteurs, de la *Grammaire Chappuis*, de l'École moyenne ou de l'inspection des écoles.

Cependant, l'enseignement ne constituait pas le seul terrain sur lequel se disputaient clergé et autorités civiles: les prétentions josphistes de quelques patriciens libéraux, l'intervention des laïques dans la gestion de certains fonds, ainsi que les vastes débats autour des articles de Baden, faisaient craindre le pire quant à l'avenir des prêtres et des institutions ecclésiastiques comme l'illustre une réflexion du Doyen Aebischer qui redoutait qu'on n'ait bientôt plus:

«qu'un clergé salarié, qui serait sous l'entière dépendance des gouvernements temporels, qui deviendraient par le fait gouvernements spirituels»¹⁵.

Ces craintes paraissaient d'autant plus fondées que des hommes politiques très en vue n'hésitaient pas à ironiser sur l'Eglise et à manifester un désir évident de substituer la science à la religion, tel l'Avoyer Schaller, qui, à l'occasion de l'inauguration du «Grand Pont en fil de fer» avait fait éditer une feuille où l'on pouvait lire cette phrase rapportée dans la Correspondance ecclésiastique:

«La foi transporte les montagnes, dit-on; le génie les aplanit»¹⁶.

¹³ *Idem*, p. 91, circulaire du 11 février 1834.

¹⁴ *Idem*, p. 133, circulaire du 15 mai 1834.

¹⁵ *Idem*, p. 85, circulaire de janvier 1834.

¹⁶ *Idem*, p. 154, circulaire du 8 décembre 1834.

III. Attaque et défense

Face à une telle multiplicité de menaces, les prêtres de la «Petite Église» mirent au point des stratégies adaptées à chacune ainsi que des plans d'action visant à assurer au clergé son ascendant sur la société ou du moins à restaurer sa prépondérance.

III.a. Le statut du prêtre et ses relations avec l'autorité ecclésiastique

Pour aider le prêtre à triompher des multiples difficultés qu'il était appelé à rencontrer dans l'exercice du sacerdoce, l'Association ecclésiastique recommandait, selon les principes mêmes de son fonctionnement, tout d'abord une amélioration de sa formation, un perfectionnement permanent ainsi que la pratique d'une foi soumise, forte et active, une vraie amitié entre les prêtres ainsi que l'amour et le respect pour les supérieurs, mais «*sans flatterie*»¹⁷. Elle prônait également une certaine imitation de l'ordre des Jésuites, étant donné que cette congrégation bénéficiait d'un prestige social certain et représentait une grande concurrence pour le clergé séculier dans la mesure où ceux qui désiraient entrer en religion préféraient l'ordre de Saint Ignace de Loyola à l'état de curé de campagne¹⁸. Il convenait donc de revaloriser la profession: la «Petite Église» devait y contribuer, mais là aussi, par analogie, elle devait être dans le diocèse, selon le Doyen Aebischer, ce que les Jésuites étaient dans l'Église. Ainsi, si l'Association prospérait, c'est le diocèse qui allait lui aussi prospérer¹⁹. Cependant, selon le Recteur, l'ambition d'une quasi-domination de la société exigeait des sacrifices comparables à ceux consentis par les Jésuites:

«Chaque Jésuite vit, travaille, acquiert, se dévoue pour la gloire de son ordre, auquel il sacrifie, au besoin, parents, amis, patrie, amour de la vie et du repos, santé et plaisir, intérêt, gloire personnelle, individualité: tout en un mot.

*Je crois que l'esprit de corps naît d'un noble sentiment, qui nous fait ambitionner la première place pour nous et nos associés dans l'opinion publique, et cela afin d'exercer une plus grande influence sur les hommes pour parvenir à un but que l'on se propose»*²⁰.

¹⁷ *Idem*, p. 84, circulaire de janvier 1834.

¹⁸ *Idem*, p. 425, circulaire du 20 juillet 1839.

¹⁹ *Idem*, p. 230, circulaire du 26 novembre 1835.

²⁰ *Idem*, p. 184, circulaire du 13 mars 1835.

Ce rôle de phare auquel prétendait ce groupement n'allait pas sans des exigences très poussées à l'égard de la hiérarchie catholique et s'accompagnait même quelquefois de critiques assez osées. Ainsi on s'opposait parfois à l'Évêque et on lui conseillait de prendre des positions claires et sans ambiguïté²¹. On fustigeait aussi un certain attentisme et un manque d'initiative ou de combativité, comme l'illustre cette remarque du Doyen Aebischer au sujet d'un catéchisme qui était censé être rédigé par le Père Girard:

«Il paraîtra sans doute plus tôt que celui qui nous est promis de l'Évêché depuis tant d'années, et dont on ne parle plus»²².

Cependant, une telle attitude n'allait pas manquer de provoquer des réactions chez les autres prêtres, tout d'abord, qui se sentaient quelque peu méprisés par cette frange élitiste du clergé et qui voyaient dans son action une atteinte aux prérogatives de la hiérarchie, comme le relevait le chapelain du Châtelard dont les propos étaient rapportés par le correspondant du district de Romont. Selon lui, ceux qui faisaient partie de la «Petite Église»:

«étaient des presbytériens qui cherchaient à entraver l'administration épiscopale»²³.

Le curé de Vaulruz quant à lui qualifiait l'Association ecclésiastique d'«inquisition secrète» et de «franc-maçonnerie sacrée»²⁴. Mais plus dangereuses encore pour la «Petite Église» étaient les récriminations de Mgr Yenni, qui, lors d'un synode, s'était plaint:

«de ce que bien des Prêtres étaient toujours disposés à critiquer l'administration de l'Évêché et qu'un grand nombre d'entre eux se montraient ennemis des Jésuites au scandale même des fidèles»²⁵.

De telles remontrances ne laissaient pas de doutes sur les intentions de l'Évêque au sujet de cette association et préfiguraient l'interdiction dont elle allait peu après être

²¹ *Ibid.*

²² *Ibid.*

²³ *Idem*, pp. 417,3-417,4, circulaire du 10 juin 1839.

²⁴ *Idem*, p. 417,9, circulaire du 10 juin 1839.

²⁵ *Idem*, p. 417,6, circulaire du 10 juin 1839.

l'objet. Ainsi, le bras de fer entre l'Évêque et les prêtres de la «Petite Église» allait-il se terminer par la soumission de ces derniers.

III.b. Les relations avec l'autorité civile

Les relations avec les autorités civiles eurent la plupart du temps un caractère orageux, et ce, pour des motifs variés: on reprochait au Conseil d'État d'être un destructeur de la mémoire en abolissant la procession qui rappelait la victoire de 1656 sur les protestants²⁶; dans d'autres circonstances, le clergé s'inquiétait de la suppression des couvents que les associés envisageaient comme les «*forteresses religieuses d'un pays chrétien*»²⁷; cependant, cela ne constituait pas les seuls motifs de tension: les prêtres luttaient également pour la défense des prérogatives de l'Église, domaine dans lequel le Recteur invitait les associés à «*ne pas céder un iota*»²⁸, qu'il soit question de l'établissement d'une nouvelle paroisse ou du contrôle de l'instruction. Toutefois, tant que les libéraux furent au pouvoir, le clergé essuya de multiples revers, ce qui le portait souvent à une grande réserve si bien que le recteur n'incitait les associés à l'action que dans la mesure où une bonne chance de succès se présentait²⁹.

Un affrontement direct étant souvent jugé périlleux, les Associés avaient envisagé de contrecarrer les menées gouvernementales et de défendre la citadelle catholique par l'établissement d'un journal, mais là aussi cette initiative semblait prématurée au Doyen Aebischer:

*«Je partage pleinement cette opinion, mais je dis que pour le moment il nous manque Trois choses que la Rédaction du Véridique n'a plus pu trouver. 1° De l'argent. 2° De bons Rédacteurs. 3° Quelqu'un qui voulût être éditeur responsable et passer sa vie en prison»*³⁰.

III.c. Le curé dans sa paroisse

Si les perspectives de succès paraissaient sombres, il restait cependant à l'échelon local quelques possibilités d'infléchir le cours de l'histoire et de défendre la citadelle

²⁶ *Idem*, p. 176, circulaire du 13 mars 1835.

²⁷ *Idem*, p. 228, circulaire du 20 novembre 1835.

²⁸ *Idem*, p. 158, circulaire du 8 décembre 1834.

²⁹ *Ibid.*

³⁰ *Idem*, p. 93, circulaire du 11 février 1834.

catholique: tout d'abord en soutenant l'Association catholique puis en se montrant très actif dans la préparation des élections. Ainsi, les prêtres de l'Association luttèrent d'abord contre l'abstentionnisme, puis ils conseillèrent énergiquement les électeurs, ce qui se traduisit par un succès d'envergure, comme le relevait le recteur:

«C'est à la plume spirituelle de Mr V. 43. 1. 1.19.5.9.10.11.12 [= Bourqui] notre zélé @ [=membre] que nous sommes redevables de la publication de l'excellent Dialogue entre «Léon» et «Victor», qui a exercé une si heureuse influence sur les élections»³¹.

S'il était souvent difficile de faire fléchir les autorités, en revanche le pouvoir du prêtre sur ses ouailles semblait n'avoir subi qu'une faible érosion: le contrôle moral s'exerçait avec constance et une lutte systématique visait à éradiquer les vices les plus courants. Cependant, à l'échelon local, l'instituteur se révélait souvent le principal obstacle au maintien du pouvoir du prêtre; ainsi convenait-il de lutter contre toute velléité d'indépendance des enseignants et d'entraver toute mesure d'affranchissement de l'instituteur par rapport au clergé.

Si les méthodes fortes étaient des pratiques courantes, l'Association recommandait cependant d'user de moyens plus subtils, mais non moins méprisants, comme le montre cette réaction à la suite de l'intention des instituteurs de créer une caisse de pension lors d'une assemblée où il avait beaucoup été question des curés:

«Il paraît que la fièvre pédagogique est générale. Nous devons sans doute en observer les accès, mais tellement adroitement que nous n'ayons pas même l'air de nous en occuper. Faisons comprendre à toute la pédagogie qu'un prêtre, un curé est trop haut placé pour s'alarmer des projets de quelques cuistres dont le pédantisme fait souvent tout le mérite. S'inquiéter d'eux, ce serait leur donner de l'importance, et en conséquence de la force»³².

IV. Essai de conclusion

S'il paraissait avoir une emprise limitée sur les autorités laïque et ecclésiastique, le curé «éclairé» de l'Association ecclésiastique — puisqu'il serait hasardeux de se prononcer sur les autres prêtres — semblait bien avoir à l'échelon local un ascendant quasi exclusif sur la population. Des actions bien ciblées, de la cohérence et de la constance

³¹ *Idem*, p. 336, circulaire du 16 avril 1837.

³² *Idem*, p. 141, circulaire du 8 juillet 1834.

dans la stratégie et la tactique semblaient garantir une défense presque sans failles des bases de la citadelle catholique sur la nature de laquelle il convient cependant de s'interroger: s'agissait-il véritablement de sauvegarder la citadelle ou de garantir la souveraineté voire la toute-puissance de ses gardiens? Les recommandations du Recteur de l'Association relatives au statut du clergé autorisent, semble-t-il, cette seconde interprétation si l'on songe qu'il préconisait souvent un abandon de la lutte plutôt qu'une dévalorisation de la position du prêtre:

«Il vaut mieux tolérer les désordres que nous ne pouvons pas empêcher par les moyens que notre ministère nous fournit que de s'exposer à de tels désagréments»³³.

Mais la vérité se situait peut-être ailleurs encore. Les membres de la Grande Association ne se considéraient-ils pas en définitive à la fois comme le contenu et le contenant de ce précieux écrin qu'était pour eux la citadelle catholique fribourgeoise? Dans ce sens, on peut donc bien dire que le curé de campagne a considérablement contribué à forger de Fribourg, dans la mémoire collective, l'image d'une citadelle catholique.

³³ *Idem*, p. 89, circulaire du 11 février 1834.